

## **Appel à contributions – Journée de la jeune recherche de la CEDECE**

---

### **LES LIMITES DU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE**

---

#### **La seconde journée d'études de la jeune recherche en droit de l'Union se tiendra à Grenoble le 11 octobre 2019**

Le droit de l'Union européenne devient-il de plus en plus limité ? Dans un contexte où les freins à l'intégration et à l'union sans cesse plus étroite semblent être d'actualité, la réflexion sur ce qui détermine et ce qui sépare le droit de l'Union est plus que jamais à l'ordre du jour.

L'objet de cette journée d'études consacrée aux limites du droit de l'Union européenne est de situer le droit de l'Union dans ses propres limites mais aussi par rapport à celles qui s'imposent à lui.

La doctrine en droit de l'Union européenne s'intéresse avant tout aux progrès de l'intégration européenne, à l'interprétation de son droit, à l'application de ses politiques. Pourtant, tout droit, et encore plus particulièrement le droit de l'UE a des frontières, ce qui nous amène à la question des limites du droit de l'Union.

Il convient, dans ce contexte, de chercher à mettre en avant les limites à la compétence de l'UE : ratione materiae, ratione temporis, ratione loci. Mais il est également important d'identifier les limites de nature plus politique, les freins à la construction européenne, les difficultés tenant à l'imbrication de l'ordre juridique communautaire et des ordres juridiques nationaux.

Une fois ces limites définies dans la mesure du possible, des exemples de celles-ci peuvent être mis en valeur. Il existe des limites à la pleine mise en œuvre et à la pleine expression des politiques communautaires du fait de difficultés techniques ou politiques (réticences des Etats-Membres, etc.). Les limites du droit de l'Union se constatent dans l'application du droit existant mais aussi dans la lenteur à réceptionner les nouveaux pans du droit de l'Union.

Enfin, ces limites peuvent se voir dépasser grâce à des mécanismes prévus par le droit de l'Union, mais également par une lecture intégrationniste de ce droit par la Cour de justice de l'Union.

Lencka Popravka, Alexis Husser, Péran Plouhinec

**Dans la continuité de la première journée d'études organisée à Nice le 19 octobre 2018 sur le thème des Etudes européennes critiques, cette seconde édition entend accorder une place centrale à la jeune recherche française et européenne.**

**Les contributions sont ouvertes aux doctorants et docteurs non-titulaires en études européennes des universités françaises et européennes. Elles doivent être envoyées à l'adresse suivante : [jeunerecherche.cedece@gmail.com](mailto:jeunerecherche.cedece@gmail.com)**

**Une contribution aux frais de déplacement pourra être envisagée pour les participants qui ne seront pas financés.**

**Date limite de soumission des propositions de contributions (2 pages maximum) : 31 juillet 2019. Les auteurs seront informés le 20 août au plus tard de la suite donnée à leurs propositions de contribution.**

**Une attention toute particulière sera apportée aux sujets novateurs, peu traités ou à des approches renouvelées.**

### **Quelques pistes de sujets :**

*D'abord, des propositions pourront porter sur la conceptualisation et la définition des limites en droit de l'Union :*

- Quelle(s) définition(s) pour les limites en droit de l'Union européenne ?
- Quelle place pour le concept de limite en DUE ?
- La construction du DUE par les limites ?
- Etat des lieux des limites en droit de l'Union : où, quand et comment ?

*Ensuite, des propositions pourront porter sur les limites à la construction d'une Union :*

- Union fondée sur le droit, un droit fondé sur l'union?
- Le déficit démocratique de l'Union, principale limite à la mise en œuvre du droit de l'Union ?
- La construction de l'Union (du droit de l'Union) par les limites
- Les limites à l'élargissement de l'Union
- Jusqu'où peut aller la construction de l'Union ?

*Aussi, des contributions pourront porter sur les limites relatives au développement et à l'intégration de l'UE :*

- La complexité normative
- Le champ d'application du droit de l'Union, un champ élargi ou amoindri ?
- Le droit de l'Union à l'épreuve de la désintégration
- Les freins à l'intégration européenne sont-ils insurmontables ?
- L'application du droit de l'Union aux Etats-tiers

*Enfin, des propositions pourront porter sur les limites à l'action de l'UE, selon une approche sectorielle :*

- La fragmentation des catégories juridiques de la personne, limite de la citoyenneté européenne ?
- Les limites du contentieux de l'Union européenne
- Les limites liées à l'administration indirecte.

- Dans quelle mesure la montée des revendications nationalistes et/ou identitaires peut-elle limiter la légitimité de l'Union ?
- Perspectives et limites d'une Union politique et sociale

*Ces thématiques pourront s'ouvrir à des approches plus politistes.*